

Département
Pas-de-Calais

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Arrondissement
Béthune

Canton
Aire sur la lys

L'an deux mil dix neuf, le 8 octobre à dix neuf heures ,
le Conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur SGARD Alain, Maire,
en suite de convocation en date du 1 octobre, dont un exemplaire
a été affiché à la porte de la mairie.

Séance ordinaire

Présents : 13

Mrs SGARD Alain, PRUVOST Guy, MARTINS José Emmanuel, HOCHART Christian,
DUTHIEU Jean Paul, ROCHE Pascal, BRAQUART Marcel, LAIGLE Michel, BLAREL Albert, Madame
KMIECIK Maryse, Madame DECROIX Mélanie, Madame MAYEUX Bénédicte, Madame BRUNEL Marie-
Béatrice

Absent excusé : 1

Monsieur BOUTIN Jean-Pierre,

Monsieur LOMBART est nommé secrétaire.

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter le parc éolien de la SAS SEPE GENTIANE

La séance ouverte, Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté de Monsieur le Préfet du Pas de Calais portant
ouverture d'une enquête publique environnementale.

Il informe le conseil municipal qu'il est amené à délibérer et émettre un avis sur le projet.

Il soumet le projet au vote.

Votants : 13

Exprimés : 13

Abstentions : 1

Pour : 8

Contre : 4

Le conseil municipal émet donc un avis favorable au projet d'exploitation

Ainsi fait et publié le jour, mois et an susdits

Suivent les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SGARD

REÇU LE

17 OCT. 2019



Publié, notifié et rendu exécutoire
Compte tenu de la réception en Sous- Préfecture
De Béthune le 10 octobre 2019
Le Maire